



**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES  
VII<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
QUITO, ÉQUATEUR, DU 29 MAI AU 3 JUIN 2006**

**Recommandation sur la ratification de  
la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle**

*CONVAINCUS* du rôle essentiel que les produits et les services culturels jouent dans l'identité et la pluralité d'une société ainsi que dans la vie des personnes;

*RAPPELANT* que l'Assemblée générale de la COPA réunie à Foz do Iguacu, au Brésil, en mai 2005, a adopté une recommandation sur la diversité culturelle dans les Amériques;

*CONSIDÉRANT* que la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été adoptée par l'UNESCO en octobre 2005 et que trente États doivent la ratifier afin qu'elle soit mise en œuvre;

*CONSIDÉRANT* que les Parlements et les parlementaires ont un rôle déterminant à jouer en vue de permettre l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de cette Convention;

*CONSIDÉRANT* qu'actuellement un seul État des Amériques, le Canada, l'a ratifiée;

***NOUS, représentantes et représentants des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis à Quito, Équateur, pour la VII<sup>e</sup> Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques,***

***Sur recommandation de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie :***

*RÉITÉRONS* que la diversité culturelle constitue une source de grande richesse pour nos sociétés et que le respect et la valorisation de cette diversité contribuent à la cohésion sociale et au développement de nos nations;

*RAPPELONS* qu'il est du droit de chaque peuple de s'assurer qu'aucune règle de libéralisation du commerce ne met en péril sa capacité à promouvoir sa propre culture et sa propre identité;

*APPELONS* les États des Amériques à ratifier, accepter, approuver cette Convention, ou y adhérer, dans les meilleurs délais, conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives.